

Le pouvoir vert, hier et demain

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 10.02.Q15

mars 2024

Mots clés : pouvoir vert, commerce international des produits agricoles, guerre froide

Tout pays qui possède une position dominante sur le marché d'un produit agricole essentiel bénéficie d'une rente de situation dont il est tenté de tirer profit.

Il peut imposer des prix élevés à ses clients.

Mais il peut aussi choisir les pays acquéreurs en fonction de ses intérêts stratégiques ; ce fut le cas des États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. La Russie et la Chine pourraient être tentées de faire de même, chacune dans son domaine propre.

1945-1980 : le pouvoir vert des États-Unis

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, l'économie agricole américaine domine le monde. Sa production céréalière est très largement excédentaire, aussi faut-il de manière urgente lui trouver des débouchés ; or les acheteurs solvables sont rares, car de nombreux pays sont désargentés. Dans le même temps, le gouvernement des États-Unis veut éviter toute progression du communisme à travers le monde au-delà des limites de la zone d'influence soviétique. Pour endiguer cette menace, mais aussi résorber leurs excédents, les Américains vont appliquer deux politiques :

- des conditions financières avantageuses pour les pays d'Europe occidentale (notamment dans le cadre du *Plan Marshall*), ainsi que pour le Japon et la Corée du Sud ;
- des subventions à divers instituts de recherche, afin de mettre au point dans les plus brefs délais des variétés de blé ou de riz à haut rendement pour les pays du Sud ; ce sera la *révolution verte*.

Ces deux politiques vont connaître un grand succès, d'autant que l'URSS – qui peine à nourrir sa propre population – ne peut suivre les États-Unis sur ce terrain.

1980-2010 : la mondialisation du commerce s'impose partout

Vers la fin du XX^e siècle, les marchés se diversifient considérablement, avec plus de produits échangés, plus de pays producteurs et plus de consommateurs solvables. La place relative des États-Unis se réduit alors, même dans le domaine des céréales ; et ils sont absents des nouveaux commerces en pleine expansion, comme le sucre ou les oléagineux.

Dans le même temps, de nouvelles puissances agricoles font leur apparition ou prennent une place croissante sur les marchés agricoles : le Brésil, l'Argentine, l'Australie, l'Indonésie, les pays de la Mer Noire, et même l'Union européenne. De leur côté, l'Inde, la Thaïlande, le Vietnam, le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Ghana exportent divers produits sur le marché mondial.

Les importateurs étant très nombreux, les quantités importées augmentent et se diversifient fortement.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les États-Unis aient perdu leur *pouvoir vert*, qui d'ailleurs ne se justifiait plus guère après la fin de la guerre froide. Peut-il alors réapparaître sous une forme ou sous une autre ?

Le retour d'un éventuel *pouvoir vert* supposerait aujourd'hui qu'un pays :

- dispose d'excédents importants sur un ou plusieurs produits essentiels pour l'alimentation du monde,
- possède un quasi-monopole sur ce marché,
- enfin, ait la volonté d'imposer sa loi à ses éventuels acheteurs.

Quel acteur va dominer le monde de demain ?

Même si les États-Unis conservent un potentiel agricole considérable, leur positionnement est bien plus faible que celui dont ils disposaient à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. En revanche, le Brésil est incontestablement le pays agricole qui possède le plus d'atouts pour intervenir sur de nombreux marchés agricoles, étant le premier ou le second producteur de sucre, de café, de viande de bœuf ou de volaille, de maïs, de jus d'orange et, bien sûr, de soja. Le Brésil est donc très actif sur tous les marchés internationaux, en tire d'importants profits, mais on voit mal qu'il en profite pour jouer un rôle politique sur ses clients.

En revanche, ce pourrait être différent pour la Russie grâce à ses exportations de blé (50 millions de tonnes par an, soit un quart du commerce mondial de cette céréale) ; de plus, ses prix de revient sont particulièrement bas, et ce pays dispose d'espaces cultivables encore disponibles. Or de nombreux pays ont besoin de grandes quantités de céréales à bon marché pour nourrir une population toujours plus nombreuse et souvent très pauvre. C'est le cas des pays de l'Afrique du Nord et de nombreux pays du Moyen Orient. La tentation d'utiliser les exportations de blé à un soutien politique est donc forte pour la Russie ; son gouvernement en a déjà usé.

L'éventualité d'un *pouvoir vert* de la Russie est donc tout à fait vraisemblable.

Un pouvoir vert au profit des importateurs ?

Un pays qui importe de grandes quantités de produits agricoles possède des moyens de pression sur ses fournisseurs, car ceux-ci dépendent de lui. Aujourd'hui, trois pays ou régions acquièrent d'immenses quantités de produits agricoles :

- les États-Unis,
- l'Union européenne,
- la Chine.

Les deux premiers importent de très nombreux produits exotiques, ainsi que des produits transformés à haute valeur ajoutée. Les pressions qui sont exercées pour bénéficier de prix bas sont évidentes, mais ce sont les entreprises qui sont à la manœuvre, et elles n'ont ni l'intérêt, ni les moyens de jouer un rôle politique.

En revanche, la Chine acquiert massivement sur les marchés internationaux des produits agricoles de base, comme le soja, le maïs, l'huile de palme, les produits laitiers ou la viande. La tentation est donc grande de conditionner ses achats et de choisir ses fournisseurs en fonction de leur positionnement politique dans la lutte qui l'oppose aux États-Unis. L'Australie a déjà subi ce genre de pression, et les importations de soja américain ont, pendant un temps, été réduites en raison du soutien américain à Taïwan.

On peut aussi imaginer qu'un jour, les pays qui ont fait de gros efforts pour lutter contre le réchauffement climatique sanctionnent ceux qui ne remplissent pas leurs engagements dans ce domaine. De la même manière, il serait possible d'interdire les importations provenant de pays qui utilisent des pesticides dangereux. L'Union européenne y pense mais hésite, car elle craint la riposte des pays concernés qui ne manqueraient pas de crier haut et fort aux droits de douane déguisés.

André NEVEU, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

Le *pouvoir vert*, qui a été la grande arme agricole des États-Unis pendant la guerre froide, a disparu avec la mondialisation des échanges à partir des années 1980. Dans un monde actuel fracturé et conflictuel, le *pouvoir vert* pourrait faire un retour discret mais réel, au profit de la Russie ou de la Chine, grâce à leur positionnement avantageux sur les marchés agricoles internationaux.

Pour en savoir plus :

- Assia ZEM RANI-ALAOUI : *Pouvoir vert et péril rouge*, J.-P. Tallandier, 1981
- André NEVEU : *Vers un nouveau pouvoir vert*, blog Willagri, septembre 2018